

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
**DE**  
**CRANS-MONTANA ÉNERGIES SA**  
**COMMUNE DE CRANS-MONTANA**

**La Commission cantonale des constructions (CCC) et la Commune de Crans-Montana annoncent le classement de la procédure pour la construction d'une centrale de chauffe à plaquettes de bois. Le projet n'est pas abandonné pour autant: il fera l'objet de nouvelles publications au Bulletin officiel, une fois le dossier actualisé avec les nouvelles études qui ont été commandées.**

Dans l'idée de valoriser le bois des forêts environnantes pour le chauffage à distance, un projet de construction de chaufferie à plaquettes de bois avait été mis à l'enquête publique le 6 octobre 2017. Ce projet s'inscrit dans la planification énergétique des communes de Crans-Montana, labellisées Cité de l'Énergie; il permet également de répondre aux exigences de la *Stratégie énergétique 2050* votée par le peuple suisse en mai 2017, qui entend diminuer sa dépendance à l'égard des importations d'énergies fossiles et promouvoir les énergies renouvelables indigènes

**Deux objets, deux mises à l'enquête publique**

Sur suggestion de la Commission cantonale des constructions (CCC), les maîtres d'œuvre ont retiré leur demande initiale ce 11 octobre 2019. Il apparaît en effet nécessaire de dissocier matériellement le projet d'équipement de la route d'accès à la zone industrielle et artisanale (au lieu-dit La Montagnette sur territoire de la commune de Crans-Montana) du projet de construction de la centrale à plaquettes de bois, ces objets étant soumis à des procédures et autorités décisionnelles différentes.

**Crans-Montana Énergies: une centrale déjà en fonction au Régent**

Le projet de centrale de chauffe est porté par la société anonyme Crans-Montana Énergies SA (dont l'actionnariat est partagé entre les trois communes, les triages forestiers, Sogaval et les Forces motrices valaisannes). La première chaufferie à distance, déjà en fonction, est située au Centre scolaire de Crans-Montana. Elle produit de la chaleur grâce au gaz naturel; la seconde chaufferie a été construite en 2016 au Centre de Congrès Le Régent: elle est alimentée par des pellets.

**Bientôt les résultats des études complémentaires**

C'est donc la Municipalité de Crans-Montana qui, en tant que maître d'œuvre, mettra à l'enquête publique l'équipement de la route d'accès à sa zone industrielle et artisanale. Simultanément, la centrale à plaquettes de bois fera l'objet d'une nouvelle demande d'autorisation de construire portée par Crans-Montana Énergies SA. Le dossier sera actualisé, au vu du temps écoulé entre la première publication au BO et celles qui suivront.

D'autre part, CME SA a commandé des études à des experts indépendants: une première concernant l'aspect technique et financier du projet actuel; une seconde sur la faisabilité, ou non, d'un projet de chauffage à distance à basse température, une solution suggérée par plusieurs opposants au premier projet.

Une fois obtenues toutes les conclusions des analyses en cours, le projet pourra être actualisé. À ce moment-là, une publication au Bulletin officiel pourra avoir lieu.

### **Les oppositions enregistrées deviennent caduques**

Avec le retrait de la demande d'autorisation de construire du 6 octobre 2017, les oppositions qui avaient été enregistrées deviennent caduques. Les personnes habilitées à signifier leur opposition pourront le faire une fois les nouvelles demandes en autorisation de construire et en approbation du projet routier publiées au Bulletin officiel du Canton du Valais.

---

### **De quoi parle-t-on?**

La chaufferie à plaquettes de bois du réseau de chauffage à distance de Crans-Montana Energies SA est projetée au lieu-dit La Montagnette, sur territoire de la commune de Crans-Montana. Sur cette partie de la zone industrielle est artisanale sont actuellement déposés matériel et déchets végétaux/inertes. Les plaquettes utilisées seront produites avec du bois issu de l'entretien des forêts de la région. La centrale de chauffe desservira 200 raccordements.

---

*Contact pour plus d'informations:*

*Pour Crans-Montana Énergies SA: Carlo Clivaz, président du Conseil d'administration: 079 306 46 33.*

*Pour la Commune de Crans-Montana : Nicolas Féraud, président: 079 332 21 36*